

Faisons le point sur le tri !

conteneur vert

Le verre alimentaire



bouteilles, flacons, pots en verre, sans les capsules et les bouchons

Ce qui ne peut pas aller dans le conteneur vert :

- capsules, couvercles et bouchons
- vitres
- ampoules
- vaisselle

conteneur jaune

Les emballages ménagers



bouteilles et flacons plastiques (n'ayant pas contenu de produits dangereux), emballages métalliques (boîtes de conserves, canettes, barquettes aluminium, boîtes de fer), emballages cartonnés (baril de lessive, carton) et briques alimentaires.

Ce qui ne peut pas aller dans le conteneur jaune:

- emballages gras ou souillés
- emballages ayant contenu des produits toxiques
- emballages non vidés
- pots en plastiques (yaourt ..)

conteneur bleu

Papier



Enveloppes, papiers, journaux, magazines, publicités, prospectus, catalogues, annuaires, courriers, lettres, livres et cahiers.

Ce qui ne peut pas aller dans le conteneur bleu :

- films plastiques
- papiers souillés
- cartons
- post-it
- papier cadeau
- papier peint
- mouchoir
- papier aluminium
- photos
- papier comprimé, froissé
- papier sulfurisé

Un déchet mal trié est considéré comme une erreur de tri, et coûte donc plus cher à la collectivité.

Le saviez-vous ?

N'oubliez pas qu'il est interdit, **sous peine d'amende**, de déposer quelque déchet que ce soit, même recyclable, au pied des conteneurs.

Un doute, une question ?

Le SYDED vous répond au 0800 30 34 37 (numéro vert) ou contact@syded87.org